



DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 10 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (51 075 euros) à 13 associations pour le financement de 15 projets dans les quartiers populaires du 18^e arrondissement (1^{ère} enveloppe)

Exposés des motifs

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un nouveau contrat de ville est en cours d'élaboration avec l'État et les partenaires de la politique la ville (la Caf de Paris, la Banque des Territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC). Ce contrat devrait être finalisé en mars 2024 pour un passage au Conseil de Paris de mai 2024.

Pour l'heure, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, venant modifier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, fixe la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris (QPV) à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'enjeu de ce nouveau contrat parisien pour la Ville et ses partenaires sera de mettre en œuvre et de soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et de réduire les inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2023, plus de 5 millions d'euros des différentes directions de la Ville ont été votés pour soutenir près de 1200 projets associatifs dans les quartiers populaires. Afin de continuer le soutien de ces actions, nous vous proposons de voter une première enveloppe de financement à hauteur de 51 075 euros pour la réalisation de 15 projets prioritaires. Ces projets permettront de mettre œuvre des interventions concrètes répondant aux besoins des parisiens habitant ces quartiers, en matière d'éducation, d'accès aux droits et à l'emploi et de renforcement du lien social notamment.

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de sécuriser ainsi leurs projets et de s'inscrire dans la durée.

Dans le 18^{ème} arrondissement, les quartiers Porte Montmartre-Porte des Poissonniers-Moskova, Blémont, Porte de la chapelle-Charles Hermite, La Chapelle Évangile et Goutte d'Or font partie de la liste des QPV définis dans le décret du 28 décembre 2023. La Ville entend par ailleurs maintenir et développer une action volontariste sur les secteurs Dimey, Amiraux-Simplon et La Chapelle Sud qui font donc l'objet d'une attention spécifique de la collectivité.

Les projets proposés sont les suivants :

ASSOCIATION	PROJET	SUBVENTION PROPOSEE
1 ECLAIR 2 GOURMANDISES	Pâtisserie pour tous : Projet qui favorise le lien avec les autres duo parents enfants, duo intergénérationnel ou duo d'adolescents au tour de la pâtisserie.	1 500 €
4 A 4 DIX HUIT	Ateliers d'architecture : Développer des ateliers ludiques et interactifs de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme visant à favoriser la curiosité et l'esprit critique des enfants de 6 à 10 ans du quartier Amiraux- Simplon.	2 000 €
ACCORDERIE PARIS 18	Animations ponctuelles et Fête de quartier Blémont 2024 : Projet qui fédère le tissu associatif local pour créer une dynamique festive afin de favoriser le lien social entre les habitants de Blémont dans le 18 ^{ème} .	2 500 €
ASSOCIATION CULTURE 2 +	Papothèques : Faciliter les relations entre les familles de culture étrangère et l'institution scolaire avec la mise en place de groupes de parole avec une ethno psychologue comme modérateur.	2 000 €
ASEFEC – ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE DES FAMILLES DE L'ENSEMBLE CLIGNANCOURT	Carnaval de printemps interquartiers : Créer un événement festif inter-associatif et éducatif autour de la protection de l'environnement. Le principe Zéro déchet est au cœur de cette démarche.	2 000 €
ASEFEC – ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE DES FAMILLES DE L'ENSEMBLE CLIGNANCOURT	Culture théâtre de rue et médiation culturelle : Animations visant à favoriser une dynamique collective des associations et le lien social.	1 500 €
ATELIERS COMME A LA MAISON	Salon du livre jeunesse solidaire du 18^e 2024 : Projet qui fédère les acteurs associatifs et institutionnels de la Porte Montmartre dans le 18 ^{ème} autour du livre, de	4 000 €

ASSOCIATION	PROJET	SUBVENTI ON PROPOSEE
	l'écriture et de l'expression orale et qui a pour objet de favoriser l'accès aux livres et à lecture.	
DE MONBLEMONT	L'éducation par la culture et le sport pour les jeunes du quartier Blémont : Projet qui s'articule autour de l'accès à la culture (sorties culturelles et jeux) et l'animation socio-culturelle sur la placette Blémont dans le 18 ^{ème} .	2 000 €
ETOILES DU SOL	Ateliers de Rue et Festival – Chapelle-Evangile 2023 : Ateliers hebdomadaires proposés dans le quartier Chapelle Evangile dans le square Rachmaninov pour les enfants du quartier qui ne vont pas dans les structures dédiées.	4 000 €
ETOILES DU SOL	Festivals des ateliers de rue : Animations culturelles et artistiques sur l'espace public co construites avec les habitants du quartier et en particulier les jeunes pour mettre en valeur leur savoir-faire et leur implication dans la vie du quartier. Cela s'inscrit dans la continuité des ateliers de rue toute l'année.	2 500 €
LA GOUTTE VERTE	Le jardin, source de lien : A travers le jardin animé par l'association au square Bashung, dans le quartier de la Goutte d'Or, développer les liens entre les habitants de la Goutte d'or par la création d'installations visant à en faire un « jardin féérique », tout en sensibilisant les participants au changement climatique.	1 575 €
MOSKOVA	Fêtes de quartier Moskova : Projet qui fédère le tissu associatif local dans le but de créer une dynamique favorisant le lien social entre les habitants du quartier Moskova dans le 18 ^{ème} .	5 000 €
NEY VILLAGE	Lien, social, vie de quartier et coordination sociale : Action qui vise à investir les habitants comme acteurs et ressources de leur quartier autour du local associatif, notamment à travers des ateliers artistiques, socio-éducatifs et de loisirs.	12 500 €

ASSOCIATION	PROJET	SUBVENTI ON PROPOSEE
PIMMS MEDIATION PARIS	Permanences d'accès aux droits dans le 18^e : Développement de trois permanences d'accès aux droits et d'inclusion numérique au sein des quartiers Chapelle Évangile et Poissonniers.	5 000 €
UNLABLLD ENTERTAINMENT (UNLABLLD ENT)	FETE DE LA MUSIQUE : Proposition d'une journée musicale et d'activités lors de la Fête de la Musique 2024 aux habitants du quartier de La Chapelle Internationale.	3 000 €
TOTAL	51 075 €	

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer

La Maire de Paris

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 10 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (51 075 euros) à 13 associations pour le financement de 15 projets dans les quartiers populaires du 18^e arrondissement (1^{ère} enveloppe)

Mme Melody TONOLLI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015, et prorogé jusqu'en 2023,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains est venu fixer la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris à compter du 1er janvier 2024,

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Melody TONOLLI au nom de la 5^{ème} Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association 1ECLAIR 2GOURMANDISES (202443) pour son action « Pâtisserie pour tous» (2024_02066)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association 4 A 4 DIX HUIT (11945) pour son action «Ateliers d'architecture » (2024_01017)

Article 3 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'ASSOCIATION ACCORDERIE PARIS 18 (192704) pour son action «Animations ponctuelles et fête de quartier Blémont 2024 » (2024_02365)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION CULTURE 2 + (13485) pour son action « Papotheques» (2024_01599)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 3500 euros est attribuée à l'association ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE DES FAMILLES DE L'ENSEMBLE CLIGNANCOURT (150) pour ses actions :

- « Carnaval de printemps interquartiers» (2024_01431/2000€)
- « Culture théâtre dans la rue et médiation culturelle» (2024_01443/1500€)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 4000 euros est attribuée à l'association ATELIERS - COMME A LA MAISON (153751) pour son action « SALON DU LIVRE JEUNESSE SOLIDAIRE DU 18E 2024» (2024_01684)

Article 7 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association DE MONBLEMONT (196526) pour son action « L'éducation par la culture et le sport pour les jeunes du quartier Blémont» (2024_00922)

Article 8 : Une subvention d'un montant de 6500 euros est attribuée à l'association ETOILES DU SOL (199020) pour ses actions :

- « Ateliers de Rue et Festival - Chapelle/Evangile» (2024_01408/4000€)
- « Festival des Ateliers de Rue 2024» (2024_01411/2500€)

Article 9 : Une subvention d'un montant de 1575 euros est attribuée à l'association LA GOUTTE VERTE (69842) pour son action « Le jardin, source de liens» (2024_01835)

Article 10 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association MOSKOVA (11567) pour son action « Fêtes de quartier Moskova» (2024_00606)

Article 11 : Une subvention d'un montant de 12500 euros est attribuée à l'association NEY VILLAGE (13505) pour son action « Lien social, vie de quartier, coordination sociale » (2024_01335)

Article 12 : Une subvention d'un montant de 5000 euros est attribuée à l'association PIMMS MÉDIATION PARIS (49501) pour son action « Permanences d'accès aux droits dans le 18ème» (2024_01156)

Article 13 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association UNLABLLD ENTERTAINMENT (UNLABLLD ENT) (195500) pour son action « Fêtedelamusique » (2024_02703)

Article 14 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 51 075 euros et seront imputées aux budgets de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2024, sous réserve de la décision de financement.